

Le Président

A l'attention des présidentes et présidents de
ligue et de comité départemental

Paris, le 12/02/2020

N/Réf. : CP/OP

Objet : Dossier « Délinquance sexuelle »

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le 9 décembre 2019, vous avez reçu de ma part un courrier qui voulait vous sensibiliser à un dossier grave, celui des agressions sexuelles sur mineurs dans le milieu sportif.

Notre discipline n'est pas épargnée puisque depuis ce courrier, ce sont 35 dossiers qui ont été recensés pour lesquels 13 personnes incriminées étaient licenciées. Et ce matin même, j'apprends par voie de presse la condamnation d'un entraîneur qui « abusait de son élève handicapée » à un an ferme. Un nouveau cas.

Je réitère donc instamment ma demande : dès lors et aussitôt que vous avez connaissance d'un dépôt de plainte concernant de tels actes commis par un bénévole ou un salarié, je vous demande d'en informer la direction générale de la fédération afin que nous puissions prendre les mesures disciplinaires adaptées et nous porter partie civile.

Persuadé que mon message sera entendu et vous remerciant pour votre civisme,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à ma parfaite considération.



Christian PALIERNE
Président

Copie : Conseil fédéral - Direction technique nationale